



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation

Suivi lépidoptères sur 4 sites Natura 2000
(Damier de la Succise et Laineuse du Prunellier)

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Consultation simplifiée, marché en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Objet de marché :

Contexte :

Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez est la structure porteuse de l'animation des documents d'objectifs de 15 sites Natura 2000, parmi lesquels les sites Natura 2000 « Bois Noirs » (FR830104), « Dore et affluents » (FR8301091), « Cavité minière de la Pause » (FR8302010) et « Comté d'Auvergne Puy St-Romain » (FR8301049). La mise en œuvre des documents d'objectifs de ces sites prévoit différentes actions dont le suivi scientifique de ces sites.



En 2024, le Parc naturel régional Livradois-Forez s'appuiera sur un prestataire pour réaliser la **recherche des nids de Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)** présents sur trois sites Natura 2000, ainsi que la **recherche de pontes de Laineuse du Prunellier (*Eriogaster catax*)**, espèce potentiellement présente sur un autre site Natura 2000.

Suivi du Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) par recherche des nids :

La recherche de nids de Damier de la Succise concerne trois sites Natura 2000 : « Bois Noirs » (FR830104), « Dore et affluents » (FR8301091) et « Cavité minière de la Pause » (FR8302010). En effet, cette espèce d'intérêt communautaire, inscrite en Annexe II de la Directive Habitats et protégée en France métropolitaine, y a déjà été identifiée et inventoriée. Les précédents inventaires de Damier de la Succise sur ces sites Natura 2000 datent de 2021 pour les sites « Dore et affluents » et « Cavité minière de la Pause » et de 2017 pour le site « Bois Noirs ».

Recherche de la Laineuse du Prunellier (*Eriogaster catax*) :

La recherche de pontes de Laineuse du Prunellier concerne le site Natura 2000 « Comté d'Auvergne Puy St-Romain » (FR8301049). En effet, le Puy St-Romain abrite des habitats favorables à la présence de la Laineuse du Prunellier, inscrite en Annexe II et IV de la Directive Habitats, mais l'espèce n'a pas été observée jusqu'à présent. La recherche de pontes permettra de valider ou non la présence de l'espèce afin d'adapter les actions de gestion de son habitat.

Le prestataire retenu devra conduire la mission décrite ci-dessous.

Mission :

Objectifs :

Ces inventaires doivent permettre d'obtenir un état des lieux des populations de Damier de la Succise et de Laineuse du Prunellier en 2024 sur les sites, ainsi que leurs tendances évolutives. Ces inventaires doivent également contribuer à évaluer et suivre l'état de conservation des milieux accueillant les populations en complétant les connaissances générales sur les espèces suivies (phénologie, habitat).

Concernant le **suivi des populations de Damier de la Succise**, cette étude permettra également de mieux connaître la localisation spatiale des nids.

Concernant la **recherche de la Laineuse du Prunellier** sur le site Natura 2000 « Comté d'Auvergne Puy St-Romain », cette étude permettra de vérifier sa présence ou son absence dans le cadre d'un projet de réouverture des milieux et de remise en pâturage du site du Puy St-Romain.

Contenu de la mission pour le suivi du Damier de la Succise :

- Valider la présence du Damier de la Succise sur les stations connues grâce à la localisation des nids de chenilles
- Prospector les nouvelles stations favorables à l'espèce (à définir avec la structure animatrice)



- Evaluer l'état de conservation des populations
- Evaluer l'état de conservation de l'habitat d'espèce sur les stations
- Cartographier les données
- Rédiger un rapport de synthèse

Contenu de la mission pour la recherche de la Laineuse du Prunellier :

- Valider la présence ou absence de la Laineuse du Prunellier sur le site du Puy St-Romain (Saint-Maurice 63) grâce à la localisation des chenilles en période hivernale
- Evaluer l'état de conservation des populations
- Evaluer l'état de conservation de l'habitat d'espèce sur les stations
- Cartographier les données
- Rédiger un rapport de synthèse

Méthodologie :

L'ensemble des sites seront prospectés afin d'évaluer le nombre de nids ou pontes. Les prospections seront menées dans des conditions météorologiques favorables.

Suivi du Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) sur a minima 15 sites (dont la localisation sera fournie par le Parc) :

- 10 sites à prospecter sur le site Natura 2000 « Dore et affluents » ;
- 3 sites à prospecter sur le site Natura 2000 « Cavité minière de la Pause »
- 2 sites à prospecter sur le site Natura 2000 « Bois-Noirs »
- Rédaction de rapport

Recherche des pontes de Laineuse du Prunellier (*Eriogaster catax*) en période hivernale :

- 1 site d'environ 35 ha
- Rédaction de rapport

Livrables :

Pour chaque étude :

- Un rapport intermédiaire sera transmis de façon dématérialisée
- Après prise en compte des remarques et des demandes de modification formulées par le Parc, un rapport final sera envoyé.

Les rapports, l'un pour le suivi du Damier de la Succise, l'autre pour la recherche de la Laineuse du Prunellier devront comprendre une introduction, la description de la méthodologie utilisée, les résultats, une analyse de l'état de conservation de l'habitat d'espèce au regard des résultats d'inventaire, une conclusion et un résumé d'une page.

Ces rapports seront à fournir sous un format numérique en version word et PDF, ainsi qu'en format papier (un exemplaire). Ils devront faire apparaître les logos du Parc et des financeurs de l'opération (les logos seront fournis par le Parc).



Concernant la cartographie, les données fournies devront être compatibles avec le logiciel libre QGIS.
Concernant les données, le prestataire a le choix entre saisir directement ses données dans la base Géonature du Parc Livradois-Forez, ou les restituer via la liste de données brutes sous forme d'un tableau excel (qui sera fourni par le Parc).

Plusieurs échanges pourront avoir lieu entre le Parc et le prestataire avec a minima :

- Un échange en amont de la phase de terrain pour organiser les prospections ;
- Un échange après le rendu intermédiaire pour présenter les résultats et échanger sur d'éventuelles modifications.

Planning prévisionnel :

Pour le suivi du Damier de la Succise sur les 3 sites Natura 2000 concernés :

Phase de terrain en août-septembre 2024

Transmission d'un rapport d'étude provisoire le 1er décembre 2024.

Le rendu du rapport final sera adressé au Parc au plus tard le 18 décembre 2024.

Pour le suivi de la Laineuse du Prunellier sur le site Natura 2000 concerné :

Phase de terrain en décembre 2024

Transmission d'un rapport d'étude provisoire le 10 décembre 2024.

Le rendu du rapport final sera adressé au Parc au plus tard le 18 décembre 2024.

Durée du marché :

Le contrat sera conclu pour une période comprise entre la notification du marché et le 31/12/2024.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront:

1. La valeur scientifique et technique (50%)
2. Le délai d'intervention et le planning proposé (20%)
3. Le prix (30%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée, le devis détaillé.



6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Acomptes

Pas d'acompte.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le **28/06/2024 – 12h00** (dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.



DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Une note technique précisant :
 - La méthodologie mise en œuvre
 - Le délai d'intervention à réception de la commande
 - Les références de l'entreprise dans ce domaine
 - Le descriptif du matériel et des moyens humains
- ✓ Le devis
- ✓ Le cahier des clauses techniques particulières paraphé
- ✓ Un RIB

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Signature et Cachet du Directeur du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez